

**PREAVIS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE  
POLICE NORD VAUDOIS**

|                |                              |                 |
|----------------|------------------------------|-----------------|
| <b>Date :</b>  | 10 avril 2015                | Préavis 01/2015 |
| <b>Objet :</b> | Approbation des comptes 2014 |                 |

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'art. 17, chif. 5 du statut de l'association intercommunale Police Nord Vaudois, nous vous soumettons pour adoption les comptes 2014, tels que clôturés par le service des Finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Nous relevons que les comptes 2014 ont dégagé des charges pour un montant de CHF 11'070'285.—, présentant une différence de CHF 708'715.— en comparaison du budget, alors estimé à CHF 11'779'000.—.

Du côté des produits, ceux-ci s'élèvent à CHF 965'685.—, supérieurs de CHF 215'685.— au budget évalué à CHF 750'000.—.

Les écarts entre les comptes et le budget 2014 s'expliquent comme suit :

**Traitements et charges sociales**

Le montant effectif des salaires est inférieur de CHF 350'500.— par le fait que l'effectif policier s'est régulièrement trouvé inférieur aux valeurs prévisionnelles durant l'année 2014. Quant au montant des charges sociales il est inférieur aux prévisions de CHF 200'135.—. Il s'agit donc d'une économie globale de CHF 550'635.— sur la masse salariale policière.

**Frais de formation**

Pour diverses problématiques opérationnelles, plusieurs formations inscrites au budget n'ont pu être réalisées en 2014. Une économie de CHF 24'278.— est donc ainsi constatée.

**Frais administratifs divers**

Une partie du crédit complémentaire liée à l'observatoire de la sécurité n'a pas été dépensée (CHF 5'000.—), en sus de quelques dépenses plus faibles que d'accoutumée, ce qui a permis de dégager une économie modeste de CHF 7'745.—.

### Achats machines et mobilier

Une économie de CHF 16'178.— est réalisée en 2014. Les dépenses informatiques se sont notamment avérées plus modestes que prévu.

### Entretien matériel spécialisé

Une économie de CHF 30'835.— est à relever en raison d'une estimation prudente de la facturation des coûts de maintenance informatique cantonaux des logiciels métier.

### Prestations de tiers

Les mandats externes ont été moins nombreux, justifiant une baisse de CHF 13'944.— par rapport au montant budgétisé, notamment s'agissant de la surveillance renforcée par des entreprises de sécurité au centre-ville.

### Mises en fourrière

L'augmentation du nombre de véhicules placés en fourrière a conduit à une hausse des charges de CHF 14'711.—, compensée par une hausse des recettes (refacturation aux automobilistes fautifs) de CHF 14'966.—.

### Prestations internes

Les prestations refacturées par la Ville d'Yverdon-les-Bains ont accusé une baisse de CHF 68'874.—, néanmoins relativement modeste en regard du montant estimé pour le budget 2014 (-7.6%) issu de clés de répartition internes laissant transparaître les économies réalisées dans d'autres domaines (locaux, véhicules et garage).

### Prestations fournies

Cette hausse de CHF 26'570.— s'explique par l'augmentation générale des prestations fournies (assureurs, Ministère public) mais également par la facturation des prestations liées à la retransmission des matches de la Coupe du Monde de football à la patinoire en été 2014.

### Amendes

L'accroissement du nombre d'amendes d'ordre, principalement liées à la circulation et aux stupéfiants, justifie l'augmentation des recettes de CHF 87'977.—. De même, s'agissant des recettes du radar, pour un montant de CHF 86'172.—, directement liées à la désignation d'un opérateur fixe, qui a pour principale mission la surveillance du trafic.

### Facturation aux Communes partenaires

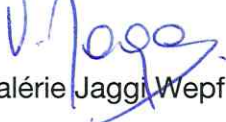
La facturation des coûts de la police régionale aux Communes partenaires est par conséquent réduite de CHF 899'400.— par rapport aux prévisions 2014, comme détaillé sur le tableau annexé.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA POLICE NORD VAUDOIS  
sur proposition du Comité Directeur,  
valide les comptes 2014

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

La Présidente

  
Valérie Jaggi Wepf

Le Secrétaire

  
Pascal Pittet, maj

Annexes :

1. Répartition financière par commune
2. Extrait des comptes 2014